

Fiche

La démocratie est une forme de gouvernement qui garantit l'égalité et la liberté des citoyens. Quelles sont les valeurs de ce système politique qui s'est imposé peu à peu ? Quels sont les enjeux actuels du débat démocratique ?

I. Les origines de la démocratie

1. L'invention de la démocratie dans la Grèce antique

La démocratie a été inventée dans la Grèce du ^v^e siècle av. J.-C. Pour l'historien Thucydide, la démocratie est un régime politique où « les choses dépendent non pas du petit nombre mais de la majorité ». C'est ce qu'on a appelé le **gouvernement du peuple** (du plus grand nombre) **par le peuple** (par la majorité). Dans la démocratie grecque, cependant, ni les femmes ni les esclaves ne possédaient de droits civiques.

 Exercice n°1

2. Le développement de la démocratie

- Forme de gouvernement propre aux cités grecques, la démocratie réapparaît dans la Rome antique puis dans la Venise du Moyen Âge et dans l'Angleterre et les Pays-Bas de l'époque moderne. Il s'agit dans chacun de ces cas d'une démocratie oligarchique, c'est-à-dire d'un régime politique où un petit nombre de citoyens privilégiés détient l'essentiel des pouvoirs et des richesses.
- Ce n'est qu'à la fin du ^{xviii}^e siècle qu'une véritable démocratie se développe, tant aux États-Unis que dans la France révolutionnaire. Depuis cette date, la démocratie n'a cessé de gagner du terrain, au point de devenir aujourd'hui la **forme dominante de gouvernement**.

II. Les valeurs de la démocratie

1. L'égalité civique

La démocratie implique tout d'abord l'égalité civique. Dans une démocratie, les citoyens sont tous soumis aux mêmes lois et ne se distinguent les uns des autres que par leur mérite. La pauvreté ne doit donc empêcher personne de prendre part à la vie de la cité. Le but n'est pas d'assurer les mêmes ressources à tous les citoyens mais de garantir **l'égalité de tous devant la loi** grâce à l'impartialité de la justice. C'est ce qu'on appelle **l'État de droit**.

2. La séparation des pouvoirs

La démocratie implique aussi la liberté. C'est la liberté reconnue et assurée de tous les citoyens, même les plus modestes, qui garantit l'existence d'un espace démocratique dans la cité. Assurer les libertés fondamentales de l'individu est donc l'une des conditions de l'existence de la démocratie. C'est le but de la **séparation des trois pouvoirs** : le pouvoir de faire les lois (**législatif**), le pouvoir de les appliquer (**exécutif**) et le pouvoir de les faire respecter (**judiciaire**). Si deux de ces pouvoirs se confondent, comme c'était le cas sous la monarchie, la liberté des citoyens, et la démocratie, peuvent se trouver menacées. C'est pourquoi la démocratie dispose d'organismes de contrôle tels que le Conseil constitutionnel en France.

3. Le pluralisme politique

La démocratie implique enfin que la vie politique soit organisée de façon à permettre l'expression de toutes les opinions : c'est le pluralisme politique. Il s'exprime par la tenue d'**élections libres** au cours desquelles le peuple élit ses représentants au moyen du vote ou suffrage universel, égal et secret. C'est le système de la **démocratie représentative**.

 Exercice n°3

III. Les enjeux actuels du débat démocratique

1. La défense de la démocratie

La démocratie est fragile. Elle est sans cesse à défendre et à consolider, comme en témoignent aujourd'hui des sujets aussi importants que le **cumul des mandats électifs** ou la **corruption dans les partis politiques** ; car la démocratie ne peut s'accommoder de la concentration de tous les pouvoirs entre les mains de quelques « spécialistes » de la politique ni du détournement de l'argent public à des fins privées ou politiques. Une autre question, peut-être encore plus grave, est celle de **l'indépendance des juges** à l'égard du pouvoir : les juges sont les garants des libertés et de l'égalité devant la loi ; si un gouvernement peut ralentir ou étouffer un procès, c'est que la démocratie ne fonctionne pas encore parfaitement.

2. L'extension de la démocratie

La démocratie doit aussi sans cesse s'étendre car son principe est l'émancipation du genre humain. Hier, on accordait le droit de vote aux femmes (France, 1944) ; aujourd'hui, on souhaite imposer un nombre égal de femmes et d'hommes parmi les représentants du peuple.

Hier on abaissait l'âge de la majorité civile à 18 ans (France, 1974) ; aujourd'hui, on parle de donner le droit de vote aux jeunes de 16 ans pour les élections municipales.

Hier, on admettait que les ressortissants d'autres pays de l'Union européenne votent sur le territoire français pour les élections européennes ou municipales, aujourd'hui, certains plaident pour qu'on permette à tous les citoyens étrangers de voter aux élections municipales.

Le combat pour la démocratie durera tant que les **droits de l'homme** ne seront pas respectés partout et par tous.